

Programme de formation et d'accréditation des conseillers aux PME de l'APEC

Un titre professionnel international de
conseiller aux PME



qualifié
reconnu
respecté

reconnu

Le programme international de formation et d'accréditation des conseillers aux PME de l'APEC a été conçu par un groupe international d'experts supervisé par le Canada et les Philippines. Ce programme a été approuvé par la Coopération économique de l'Asie-Pacifique (APEC) en 1997. Aujourd'hui, il est reconnu par les gouvernements de 15 pays membres de l'APEC – (Canada, États-Unis, Mexique, Australie, Brunei Darussalam, Taipei Chinois, Hong Kong, Indonésie, Corée, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Russie, Singapour, Thaïlande et Malaisie).

Vous savez que vous êtes un professionnel... Est-ce que vos clients le savent aussi?

Une des forces du programme de l'APEC, c'est qu'il est reconnu internationalement. En complétant avec succès le programme de formation, vous recevez l'accréditation internationale CPME-APEC qui vous distingue en tant que professionnel du service-conseil auprès des PME.

Une importance primordiale dans un monde de compétitivité!

En fait, le titre CPME-APEC indique que vous possédez les connaissances et les compétences pour mettre en application les meilleures pratiques du service-conseil aux PME à travers le monde. Peu importe la façon dont vous envisagez votre carrière, en devenant reconnu internationalement dans votre domaine sous le titre CPME-APEC, vous démontrez que vous possédez les compétences essentielles pour exercer votre profession dans le contexte compétitif des entreprises d'aujourd'hui.

Alain Cadoret,
CONSEILLER SENIOR
Entrepreneuriat Laval
Québec



qualifié

Le programme de formation et d'accréditation des conseillers aux PME englobe les différents secteurs d'intervention du conseiller – évaluation, planification, ressources humaines, management, opération, comptabilité, finance, vente, marketing, affaires électroniques...

Le programme repose sur l'acquisition de 105 compétences essentielles pour les conseillers, regroupées en sept champs généraux. Une fois l'accréditation CPME-APEC obtenue, les conseillers aux PME posséderont l'expertise essentielle pour aider leurs clients dans le repérage et l'utilisation des ressources appropriées afin d'agir de manière éclairée face aux possibilités et aux défis qui se présenteront à eux.

La démarche globale de formation est répartie sur deux ans. Pour réussir le programme, le participant doit effectuer les lectures et réaliser les activités d'apprentissage des dix modules de formation. En complément à cette partie autodidacte, les personnes inscrites au programme participeront à dix ateliers de formation permettant l'application pratique de la matière couverte dans les modules.

Les ateliers

Les ateliers proposés dans chacun des modules sont essentiels au processus d'apprentissage. Au cours de ces ateliers, vous aurez la possibilité de participer à des activités basées sur des méthodes d'enseignement coopératives et interactives qui font place au développement de la pensée critique en groupe. Pour faciliter la logistique, les ateliers sont regroupés en blocs de deux à trois jours, offerts dans les provinces et territoires du Canada.

L'accréditation

Afin de recevoir l'accréditation du Réseau international des instituts de conseillers aux PME de l'APEC (APEC-IBIZ), les participants doivent avoir complété l'ensemble des dix modules et participé à la totalité des ateliers. Durant ce processus, vous élaborerez un portfolio personnel démontrant vos compétences, vos connaissances et votre expérience de conseiller aux PME selon les exigences de l'APEC-IBIZ.

En plus de votre portfolio, vous serez convoqué à une entrevue personnelle afin d'achever l'évaluation de votre dossier. Lors de cette entrevue, vous aurez l'occasion de démontrer votre capacité à appliquer les 105 compétences du programme dans diverses simulations d'intervention. L'évaluation constitue l'étape finale pour l'obtention de l'accréditation CPME-APEC.

Sylvie Drolet
CONSEILLÈRE AUX ENTREPRISES
SADC de Lotbinière
Saint-Patrice-de-Beaurivage



respecté

Le Programme de formation et d'accréditation des conseillers aux PME de l'APEC-IBIZ, ainsi que son titre professionnel CPME-APEC, sont appuyés par plus de 15 pays membres de l'APEC. Au Canada, le programme a été approuvé par Industrie Canada afin de renforcer la contribution des conseillers aux PME dans le soutien au démarrage, la croissance et la compétitivité des PME canadiennes.

Le programme est reconnu par divers organismes au Canada comme *Développement économique Canada, la Fondation de l'entrepreneurship, Western Economic Diversification, Community Futures Development Corporations, Women's Enterprise Initiatives, Atlantic Canada Opportunities Agency et National Aboriginal Capital Corporation Association, le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM).*

Qu'est-ce que l'APEC?

La Coopération économique de l'Asie-Pacifique (APEC) a été établie en 1989 en réponse à la croissance de l'interdépendance de différents pays de l'Asie-Pacifique. L'APEC a été le premier organisme à émerger pour promouvoir les échanges et la coopération économique entre les différents pays. Son but est de favoriser le dynamisme de l'économie et la coopération entre les pays membres.

L'APEC s'efforce de soutenir la croissance et la compétitivité des petites et moyennes entreprises (PME) à travers les différentes régions des pays de l'Asie-Pacifique. Pour ce faire, l'APEC a appuyé le développement du Programme de formation et d'accréditation des conseillers aux PME afin de favoriser l'émergence de professionnels qualifiés et reconnus pour aider les entreprises, principalement les PME.

Le programme est offert en français par le Centre d'entrepreneuriat et de PME de l'Université Laval et en anglais par l'Acadia Centre for Small Business & Entrepreneurship (ACSBE), affilié à l'Université Acadia. Ces deux organismes ont été mandatés par Industrie Canada pour offrir et superviser le programme sur le territoire canadien.

Paul Pelletier
La Chambre économique de l'Alberta
Alberta



accrédité

L'obtention de l'accréditation professionnelle comme conseiller aux PME de l'APEC (CPME-APEC) représente votre engagement, votre dévouement et votre haut niveau de professionnalisme dans le domaine du service-conseil aux entreprises. En étant conseiller professionnel accrédité CPME-APEC, vous êtes reconnu sur le plan international dans plus de 15 pays membres de l'APEC.

Par votre accréditation, vous devenez automatiquement membre d'un vaste réseau. En effet, le Réseau international des instituts de conseillers aux PME de l'APEC (APEC-IBIZ) ne cesse de croître au fur et à mesure que le programme se développe dans les différents pays membres de l'APEC. Les membres ont ainsi accès à des bulletins trimestriels, des ressources pour les interventions, des occasions de réseautage régional et national, un accès au répertoire des conseillers accrédités et la possibilité de créer des liens internationaux avec les conseillers des pays participant au programme.

Avantages de l'accréditation CPME-APEC pour le conseiller

- Une accréditation professionnelle internationale qui reconnaît la profession de conseiller aux PME dans plus de 15 pays membres de l'APEC
- Une possibilité d'accroître son profil professionnel et sa crédibilité auprès de sa clientèle et de l'industrie
- Une excellente possibilité de développement professionnel continu et l'accès à un réseau national et international
- Une confiance accrue par l'utilisation d'un code d'éthique guidant la conduite professionnelle des conseillers accrédités CPME-APEC

Avantages de l'accréditation CPME-APEC pour l'industrie

- Accroître et améliorer les habiletés d'intervention et l'expertise des conseillers
- Améliorer la qualité et les standards du service-conseil auprès des PME
- Assurer les compétences professionnelles et la crédibilité des conseillers
- Maximiser le taux de succès des entreprises en démarrage
- Favoriser la croissance et la rentabilité des PME
- Maximiser la valeur des interventions

Jean Grimard
CONSEILLER AUX ENTREPRISES
Centre d'aide aux entreprises
de la Haute-Montérégie
Saint-Jean-sur-Richelieu



qualifié
reconnu
respecté



CONTACTS :

Francophone : Centre d'entrepreneuriat et de PME
Université Laval

Site Internet francophone : www.cpmeapec.ca

Téléphone : 1-418-656-2131 #4454

Courriel : simon.chartier@fsa.ulaval.ca

Anglophone : Acadia Centre for Small Business and Entrepreneurship (ACSBE)
Université Acadia

Site Internet anglophone : www.apeccbc.ca

Provinces de l'Est et l'Ontario : Téléphone : 1 866 654-4499

Courriel : sarah.allen@acadiu.ca

Provinces de l'Ouest : Téléphone : 1 866 466-7300

Courriel : tammy.forrester@acadiu.ca

www.cpmeapec.ca